

APPEL A PROJETS FNAPEC 2025-2026

« Les associations de parents d'élèves de Conservatoires (APEC) au service de la vie culturelle et éducatives des conservatoires ».

1. Contexte et objectifs

La FNAPEC souhaite valoriser et soutenir les initiatives portées par ses associations membres.

Cet appel à projet vise à :

- **Encourager** l'innovation et la créativité dans la vie associative des conservatoires
- **Favoriser** l'inclusion et l'égalité d'accès à l'éducation artistique
- **Renforcer** les liens entre les familles, élèves, conservatoires et territoires
- **Promouvoir** la musique, la danse et le théâtre comme vecteurs d'épanouissement et de cohésion sociale.

2. Thématiques retenues

Les projets peuvent porter, par exemple, sur :

- **Éducation artistique et culturelle** : actions pédagogiques, ateliers participatifs, événements ouverts au public
- **Inclusion et solidarité** : projets favorisant l'accès des publics éloignés ou en difficulté
- **Valorisation de l'engagement des parents d'élèves** au service des conservatoires

3. Public éligible

- Associations de parents d'élèves adhérentes de conservatoires (APEC) adhérentes à la FNAPEC (à jour de cotisation)

Les projets en partenariat avec un conservatoire, une école de musique ou une autre structure culturelle ou artistique sont fortement encouragés.

4. Modalités de participation

- **Dotation financière** : une enveloppe globale sera répartie entre **4 lauréats** en 2025.
Le montant de l'aide attribuée sera compris entre **500€ et 3 000€ par projet**, en fonction de son envergure et de son budget prévisionnel.
- **Valorisation** : les projets retenus bénéficieront d'une visibilité nationale à travers le site internet

5. Critères de sélection

Les projets seront évalués selon :

1. La **pertinence** par rapport aux objectifs de la FNAPEC
2. L'**impact attendu** (nombre et diversité des bénéficiaires, retombées culturelles)
3. La **faisabilité** (calendrier, budget, moyens humains)
4. L'**originalité** du projet
5. La **pérennité** du projet

6. Dossier de candidature

Les associations intéressées doivent envoyer un *dossier de candidature* comprenant :

- Présentation de l'association (activités, composition du bureau, nombre d'adhérents)
- Titre et description détaillée du projet (objectifs, public visé, actions prévues, partenaires)
- Méthodologie et planning prévisionnel (étapes clés du projet)
- Budget prévisionnel (dépenses et ressources)
- Tout document utile à la compréhension du projet (supports de communication, etc....)

Le dossier est à transmettre par mail : comptabilite@fnapec.fr avant le **10 novembre 2025**

7. Calendrier

- Lancement de l'appel : **1^{er} octobre 2025**
- Date limite de dépôt des candidatures : **10 novembre 2025**
- Annonce des résultats et désignation des lauréats: **1^{er} décembre 2025**
- Remise des subventions etancements des projets : **1^{er} mars 2026**